

Genre du véhicule Machine de travail lourde (véhicule spécial) *)	Marque de fabrication P P M	Type 4 0 0 7	Fiche d'homologation N° CH 5652 07
-------------------------------------------------------------------------	--------------------------------	-----------------	---------------------------------------

Constructeur PPM, Zone Industrielle de la Saule, F-71303 Montceau-les-Mines / France

Identification "4007" sur la plaquette du constructeur et devant le No du châssis

Plaquette constructeur à droite, latéralement sur le support de la bielle de poussée, entre les 2 essieux avant

N° du châssis sous la plaquette du constructeur

Identification du moteur "P8L 413 F" à l'arrière, en haut sur le bloc (carter de distribution), frappé par l'importateur

Importateur principal I B E A - A G, Baumaschinen, 3425 Koppigen

Véhicule homologué 4007 \* 10 064

**Châssis**

Nombre d'essieux 2 ess.doubles Nombre de roues 12

Direction mécanique avec assistance hydraulique \*\*)

Transmission mécanique + boîte complémentaire route/terrain

Nombre de vitesses 6 x 2 Entraînement +) essieu double arrière

Frein de service air comprimé, 2 circuits, à expansion interne, sur toutes les roues

Frein auxiliaire circuits 1 + 2 du frein de service (à ressorts à accumulation d'énergie,

Frein d'arrêt (à expansion interne, sur l'essieu double arrière

Ralentisseur électrique, à courants de Foucault

Contrôle 2 circuits 2 manomètres simples, 2 lampes-témoin

**Moteur**

Marque DEUTZ Type P8L 413 F

Construction V Temps 4

Carburant D Position avant

Refroidissement air Nombre cylindres 8

Alésage 125 Course 130

Cylindrée 12 756 CV-impôt 64,97

Puissance en kW 188 DIN à V/min 2500

Bruit à l'arrêt 79 dB/A à V/min 1875 ++)

Silencieux 2 = 700 x Ø 205

Mesure des gaz Bacharach 2,5

BOSCH noircissement = ECE-24

**Carrosserie**

Nombre de portes 1

Ceintures sécurité Indic. vitesse km/h

Cale 2/ 450x280x250 Rétroviseurs inRUR / gauche / droite

Atelage

Antivol

Nombre de places 2 av centre ar

**Dimensions**

Longueur intérieur 12500 \*) Empattements 5525 /

Largeur 2500 Essieu double av 1440 ar 1450

Hauteur 3600 Voie av 2110 ar 1810

Porte à faux lat. Voies av - ar -

av 4495 ar -

ar 2480 Braquage ø 22150 \*) d 21500 \*)

**Poids**

Poids à vide avant 18260 arrière 21920 \*) total 40180 \*)

Charge utile -

Poids total 40180

Garantie fabr. 18500 22500 41000

Dimens. pneus 13.00 R 20 12.00 R 20 (Variantes

Ply/bars 18 / 7,5 18 / 7,5 voir

Charge 20500 23460 remarques)

pour V max 70 70

Garantie poids remorquable avec frein \_\_\_\_\_

Garantie poids remorquable sans frein \_\_\_\_\_

Garantie poids de l'ensemble \_\_\_\_\_

Poids remorquable testé \_\_\_\_\_

Vitesse maximale selon le constructeur 70 km/h

Vitesse maximale testée \_\_\_\_\_ km/h

Distance volant - vers l'avant du véhicule - 3000

Distance centre essieu double AV - centre essieu double AR = 4850

Equipement					
Feux de route	CR	(E)			
Feux de croisement	CR	(E)			
Feux de position	A	(E)			
Feux rouges	R	(E)			
Feux stop	Si	(E)			
Climoteurs	av	-	4 (E)	ar	2a (E)
Catadioptrés	av		I (E)	ar	I (E)
Feux de gabarit	av	1/ A (E)		ar	A/R (E)
Feux complémentaires		1/ B (E) AR			
Eclairage plaque		2/ séparé			
Essuie-glace		2/ balais			avec/ sans lave-glace
Avertisseurs		2/ BOSCH e1 20003			
		ou d'autres modèles homologués			

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Machine de travail lourde (vhc. spécial)		
Marque et type	P P M	4007	
Homologation N°	CH	5652 07	
Carrosserie	grue		
Places	total 2	avant	2
Poids à vide	40180	Carburant	D.
Charge utile	-	CV-impôt	64,97
Poids total	40180	Cylindrée	12756

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \* ) Véhicule spécial : longueur = 12500 mm, conditions de braquage, poids à l'arrière et poids total 21920 et 40180 kg.
- \*\* ) Direction : action sur les 4 roues avant avec en complément une pompe hydraulique de secours.
- + ) Entraînement : blocage du différentiel de l'entraînement longitudinal dans l'essieu double arrière.
- ++ ) Mesure du bruit : avec le véhicule en marche = 24,8 km/h, M4, 1A 7,21 = 87,5 dB/A.
- x ) Frein d'arrêt : pression de service + libération de secours passant par soupape de garde à 4 circuits; desserrage mécanique = vis aux cylindres.

A noter dans le permis de circulation:

- 115 - 1 feu orange obligatoire à l'avant et 1 obligatoire à l'arrière;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 139 - doivent être enlevés : les plateaux d'appui des béquilles;
- 140 - les béquilles doivent être rentrées et assurées;
- 141 - doivent être assurées: la tourelle, la flèche sur son appui, en direction de marche, la rallonge de la flèche doit être rabattue vers l'arrière et assurée, le crochet de la grue déposé et assuré dans sa fixation; toutes les parties mobiles de la grue.

62

Lieu et date de l'homologation Bellach, 29.04.80 / 23.05.80

Service fédéral d'homologation